

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-142

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/04/2018

Port-Boinot - Demande de subvention FEDER 2014-2020 au
titre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) sur le territoire
de la Région Nouvelle-Aquitaine

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Développement Urbain et Habitat

Port-Boinot - Demande de subvention FEDER 2014-2020 au titre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Conformément à l'article 7 du règlement FEDER 2014 – 2020 de l'Union Européenne, le partenariat Etat-Région, s'appuyant sur les recommandations de la commission européenne entend répondre aux enjeux urbains, par la mise en place d'Investissement Territoriaux Intégré (ITI) à destination d'agglomérations chefs-lieux dont la CAN.

En déclinant au plus près des territoires la stratégie du Programme Opérationnel Régional, les actions retenues au titre des ITI doivent contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- l'aménagement numérique du territoire et le développement des usages liés aux technologies de l'information et de la communication (OT2) ;
- l'excellence environnementale en participant à la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments, au développement des énergies renouvelables et à une mobilité durable (OT4) ;
- la préservation de la biodiversité (OT6).

A l'articulation de la Sèvre naturelle et de la Sèvre navigable, la reconquête de la friche industrielle Boinot, proue du Parc Naturel Urbain, s'inscrit dans la dernière thématique.

Il s'agit, en basculant d'un site industriel vers un espace patrimonial et paysager, de valoriser les paysages et les espaces naturels de proximité, de renforcer la biodiversité en milieu urbain et de proposer de nouveaux itinéraires de déplacement en mode doux et d'espaces de détente.

Ce projet intègre l'ensemble des politiques publiques soutenues par la Communauté d'Agglomération du Niortais :

- la reconquête d'une friche industrielle et le travail de mémoire sur le passé industriel de Niort ;
- le traitement de la mobilité active quotidienne et le désenclavement du site grâce à la création d'une passerelle et de nombreux itinéraires en mode doux ;
- la réconciliation entre la nature et l'urbanisation avec un programme de préservation et de récréation de la biodiversité, de restauration de milieux naturels, de supports d'animation pédagogique ;
- la redécouverte de l'eau avec le réaménagement de berges accessibles et la création d'un ponton en lien avec le PNR ;
- la création d'un lieu d'intensité urbaine permettant la génération d'échanges, de partages, d'animations, favorisant la créativité, connecté avec sa ville et ses habitants toutes générations confondues.

Le plan de financement du volet environnemental de l'opération s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Travaux	321 170 €	FEDER (60%)	213 802 €
Frais de Maîtrise d'oeuvre	35 168 €	CAN / PACT (19%)	65 923 €
		Ville de Niort (21%)	76 613 €
Total	356 338 €	Total	356 338 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter la subvention FEDER correspondante et à signer les documents afférents ;
- approuver le plan de financement prévisionnel du volet environnemental de l'opération Port-Boinot.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT